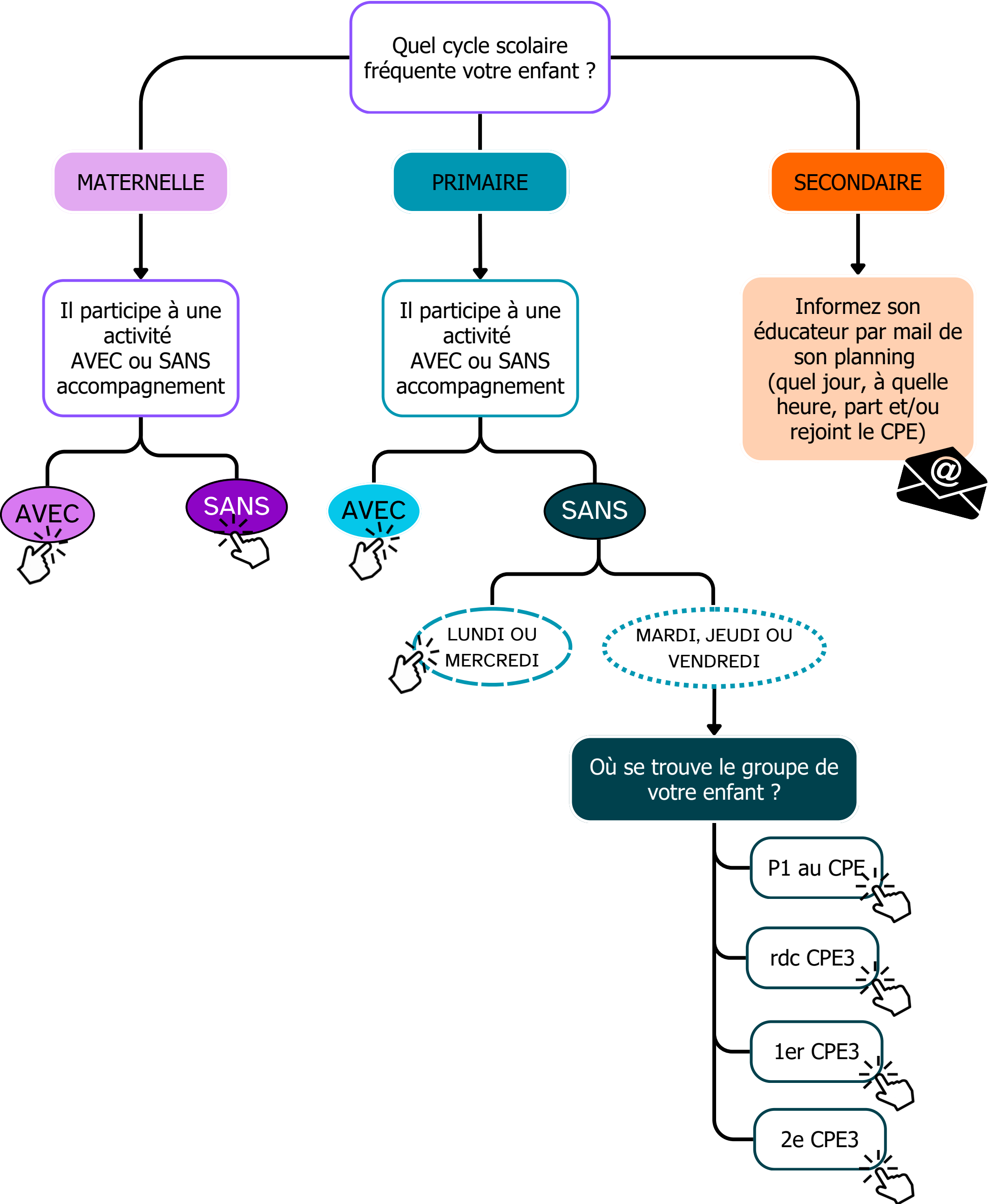


Comment nous communiquer les informations relatives aux activités périscolaires de votre enfant ?





MATERNELLE - Activités **AVEC** accompagnement



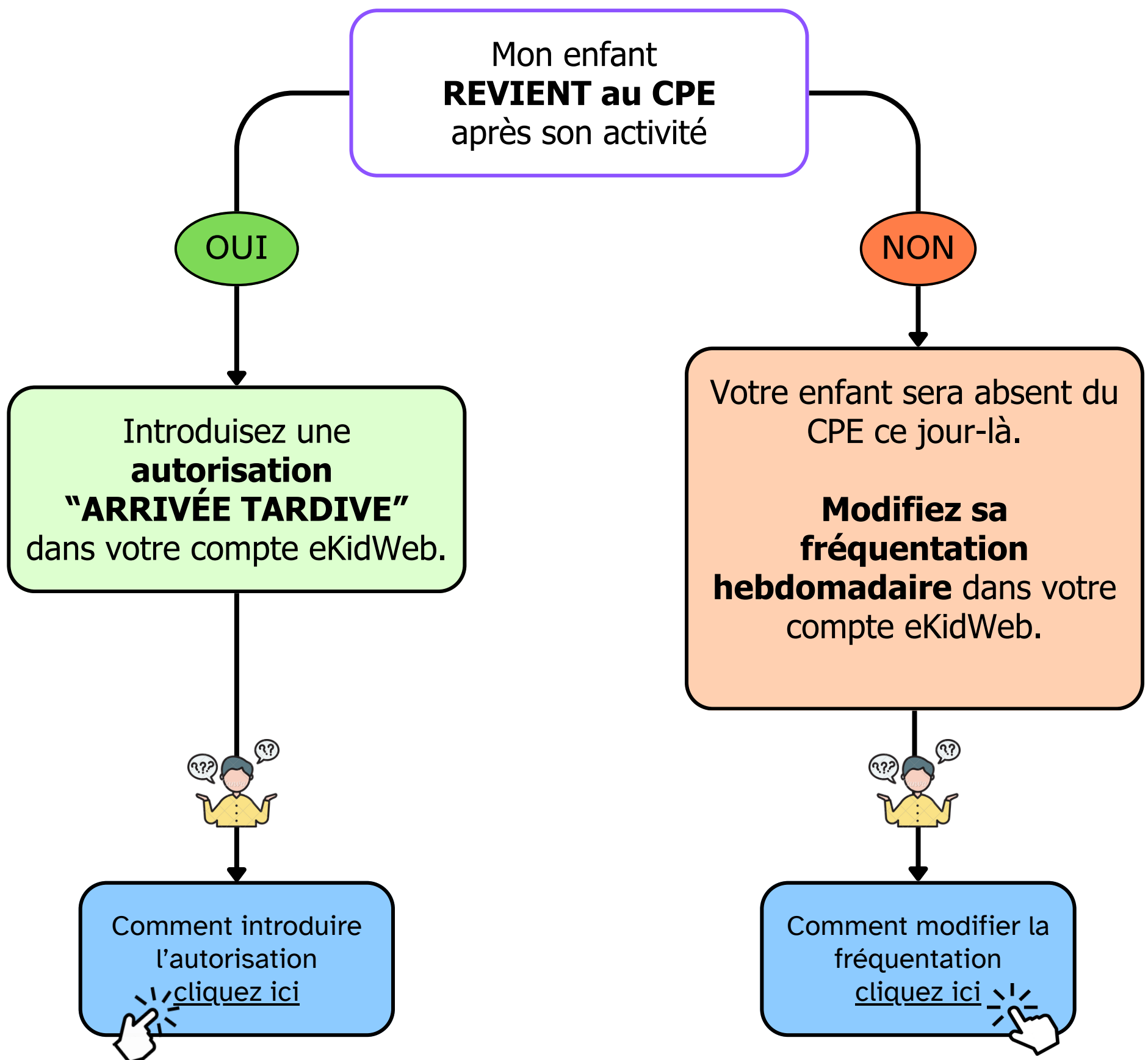
lundi à 16h15

mardi, mercredi, jeudi ou vendredi à 13h15



INFO IMPORTANTE:

À la fin des cours, les enfants sont pris en charge directement à l'école par le moniteur APEEEL, **et non par le CPE.** Ils recevront un repas (type sandwich) qu'ils prendront avant leur activité avec le moniteur, à l'école.





MATERNELLE - Activités **SANS** accompagnement



mercredi à partir de 14h00



INFO IMPORTANTE:

Pour récupérer un enfant scolarisé en maternelle au CPE, il faut être âgé de 16 ans minimum et y être autorisé dans le système eKidWeb.

Mon enfant est accompagné à son activité par une personne autorisée, enregistrée dans eKidWeb. Informez son éducateur par mail de l'heure à laquelle cette personne viendra le récupérer.



Mon enfant
REVIENT au CPE
après son activité

OUI

NON

Introduisez une
autorisation
"ARRIVÉE TARDIVE"
dans votre compte eKidWeb.

Informez son éducateur par email

(Chaque mercredi, X ou Y
récupère mon enfant pour aller à
son activité et il ne rejoindra pas
le CPE par la suite)



Comment introduire
l'autorisation
[cliquez ici](#)





PRIMAIRE - Activités **AVEC** accompagnement



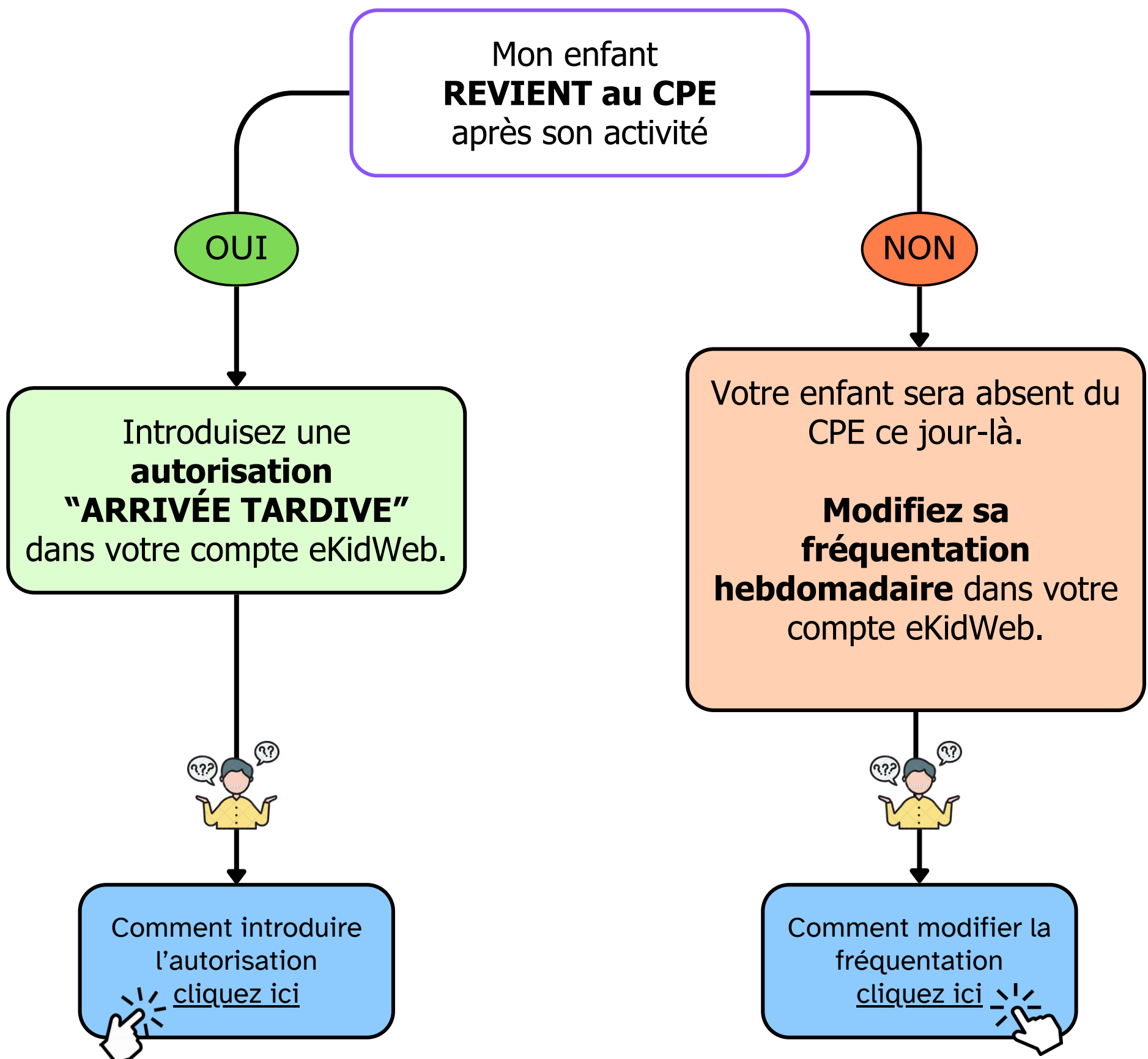
lundi ou mercredi à 16h15

mardi, jeudi ou vendredi à 13h30, 13h45 ou 14h00



INFO IMPORTANTE:

À la fin des cours, les enfants sont pris en charge directement à l'école par le moniteur APEEEL, **et non par le CPE**. Ils déjeunent avec lui à la cantine, puis il les accompagne à leur activité.





PRIMAIRE - Activités **SANS** accompagnement

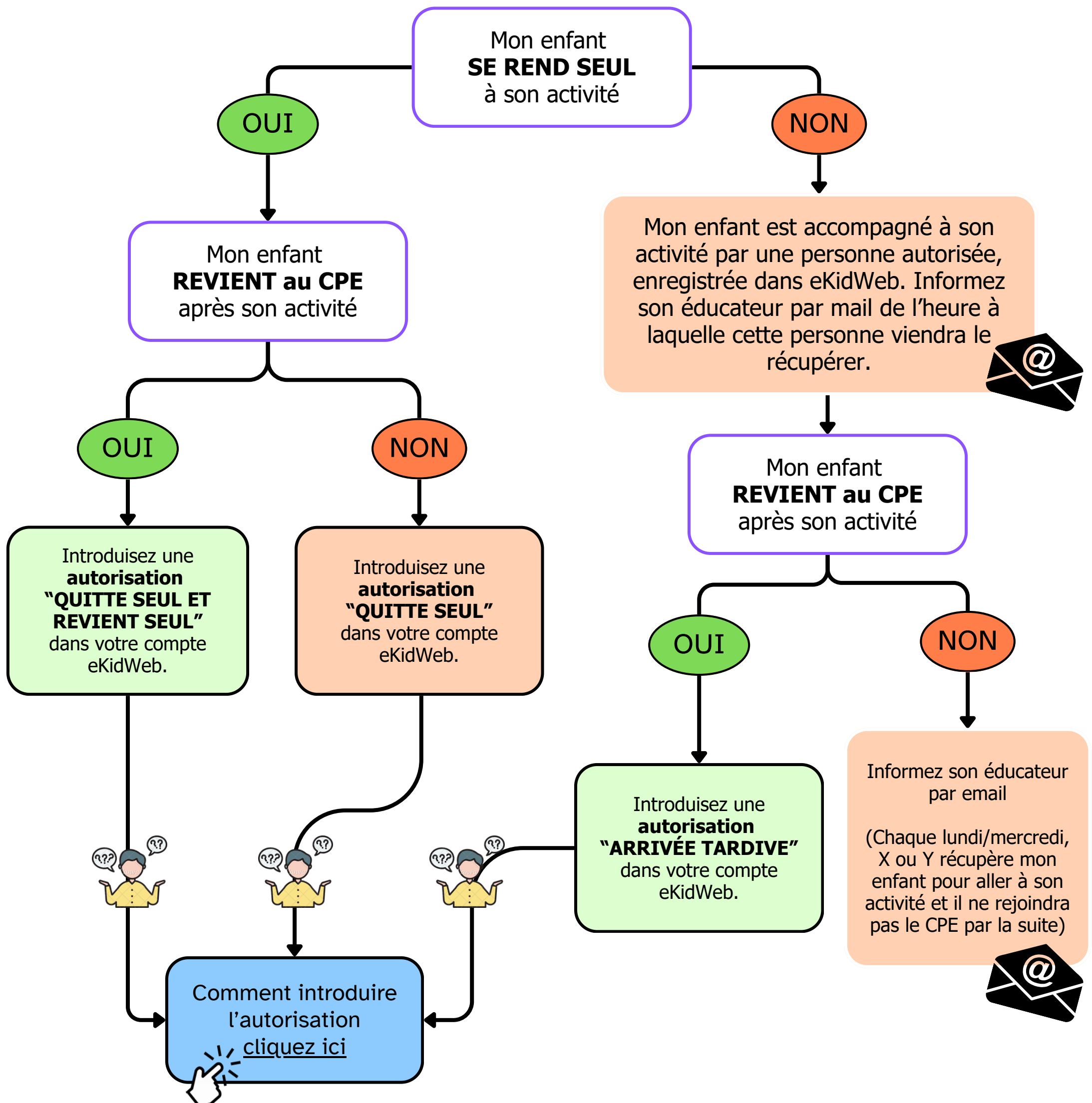


lundi ou mercredi à 17h15 ou 17h30



INFO IMPORTANTE:

Si votre enfant utilise le service APS (service d'accueil mis en place par l'APEEEL), il ne fréquentera pas le CPE le jour de son activité. Pensez à mettre à jour sa fréquentation hebdomadaire.





PRIMAIRE - Activités **SANS** accompagnement



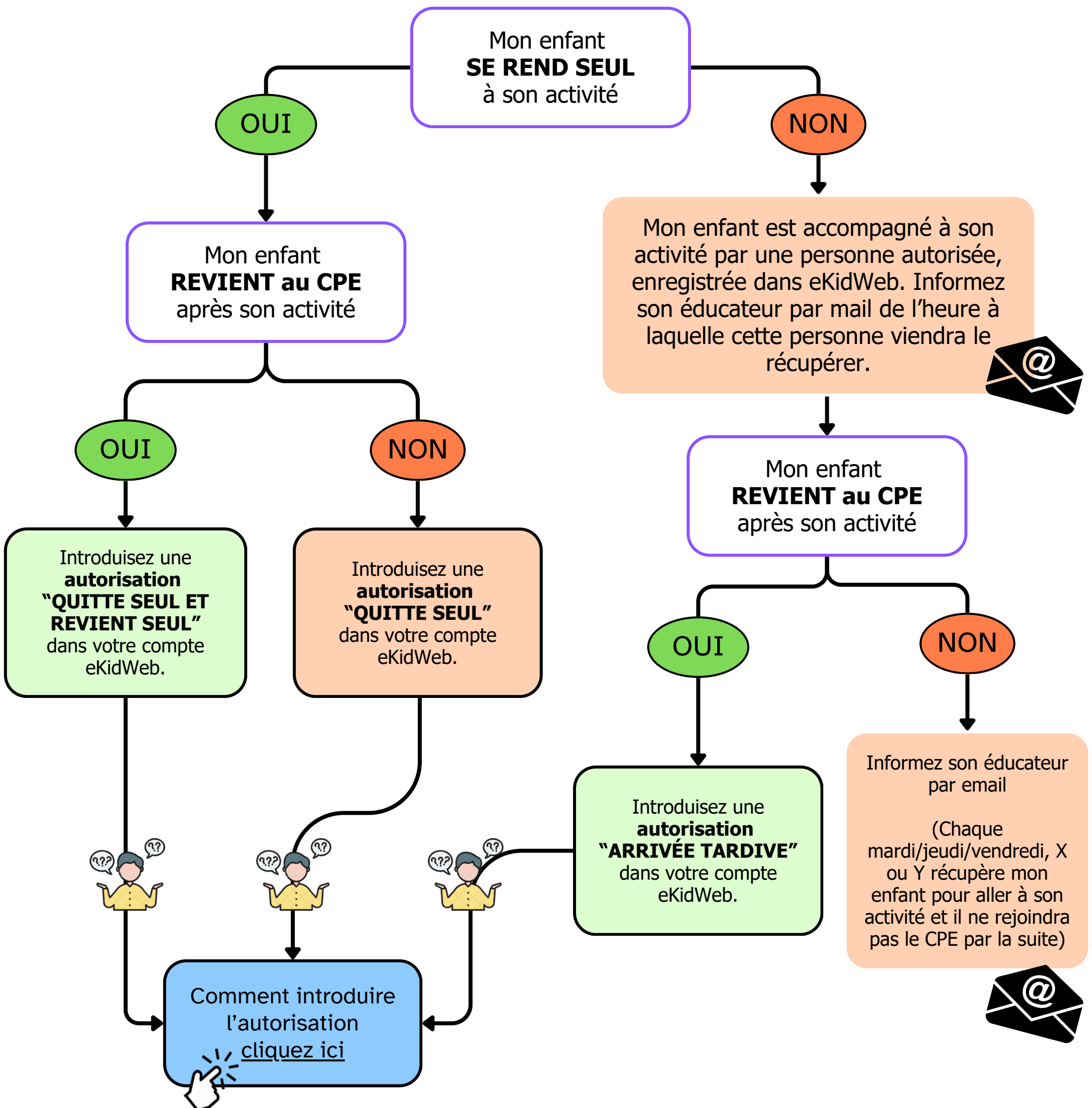
mardi, jeudi ou vendredi à partir de 14h45

**P1 au CPE1 et
groupes 2e étage du CPE3**



INFO IMPORTANTE:

Si votre enfant utilise le service APS (service d'accueil mis en place par l'APEEEL), il ne fréquentera pas le CPE le jour de son activité. Pensez à mettre à jour sa fréquentation hebdomadaire





PRIMAIRE - Activités **SANS** accompagnement



mardi, jeudi ou vendredi à partir de 14h45

**Groupes du rdc
et 1er étage**

INFO IMPORTANTE:



Les mardi, jeudi et vendredi, votre enfant déjeune à la cantine de l'école européenne. Son groupe quitte l'enceinte de l'école entre 14h15 et 14h45.

Durant le temps passé dans l'enceinte de l'école après le déjeuner, les enfants peuvent sortir seuls/être récupérés **uniquement à 14h15.**

À quelle heure débute l'activité ?

À 14H45

ENTRE
15H00 ET
15H30

À PARTIR
DE 16H00

Départ de l'enfant à **14h15 via le portail** face à La Coque (seul ou récupéré par une personne autorisée).

Les enfants ne sont pas autorisés à circuler dans l'enceinte de l'école lorsque les cours sont terminés. Votre enfant devra partir via le portail situé en face du bâtiment La Coque, contourner l'école par l'extérieur afin de rejoindre l'entrée principale des primaires et attendre que le moniteur de l'APEEEL vienne le chercher.

L'APEEEL propose également un service d'accueil : APS.

L'enfant **quitte son groupe 15 minutes avant** le début de l'activité.

Il est possible que le groupe soit sur le chemin du retour vers le CPE ou vienne tout juste de rentrer dans le bâtiment. Dans ce cas, votre enfant devra faire demi-tour et rejoindre l'entrée principale des primaires.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne peuvent pas être récupérés sur le chemin entre l'école et le CPE. Vous pouvez récupérer votre enfant à 15h15 au CPE.





PRIMAIRE - Activités **SANS** accompagnement



mardi, jeudi ou vendredi à partir de 14h45

**Groupes du rdc
et 1er étage**

